

PROJET PEDAGOGIQUE

TRAMOYES



SOMMAIRE

INTRODUCTION3

Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?3

LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.....4

- I. La fédération Léo Lagrange :.....Erreur ! Signet non défini.
- II. Le projet éducatif.....5
- III. Les objectifs du projet pédagogique6

L'ACCUEIL DE LOISIRS.....11

- I. Historique.....11
- II. Locaux et emplacement.....11
- III. Période d'ouverture.....12
- IV. Public de la structure.....16

L'EQUIPE D'ANIMATION17

- I. La directrice.....17
- II. Rôle de l'animateur.....18
- III. Formations et évaluation.....19

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.....22

- Accueillir, associer :.....Erreur ! Signet non défini.
- I. L'accueil en permanence :.....22
 - II. Associer pour la vie de la structure.....24
- Erreur ! Signet non défini.

INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins éducatifs, des besoins d'apprentissage de la vie quotidienne et des loisirs collectifs, à des besoins de sécurité mais aussi répond à un besoin de garde pour les enfants.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs de l'association Léo Lagrange.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

I. La Fédération Léo Lagrange

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- ▶ Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- ▶ Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances.
- ▶ Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social.
- ▶ Être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen.
- ▶ Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre.

C'est, en somme, un engagement éducatif.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement.

Former tout au long de la vie : La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.

Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- ▶ Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- ▶ Organiser monter une action ponctuelle.
- ▶ Offrir des formules de vacances.
- ▶ Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes.
- ▶ Établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- ▶ Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices.
- ▶ Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets.
- ▶ Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'Homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.

L'Unité Économique et Sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

II. Le projet éducatif

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange a été réactualisé en 2011. La pédagogie de la découverte est un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée.

La Fédération propose quatre leviers d'intervention : des démarches éducatives démocratiques, des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées, des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté et enfin un accès facilité à la diversité culturelle.

- S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.
- Etre à l'écoute de notre territoire : nous nous appuyons sur toutes ses potentialités (en termes d'infrastructure, d'environnement et de partenariats notamment)
- Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais entre autres des programmes et outils de Léo Lagrange et des outils de l'association « Les Petits Citoyens
- Permettre à l'enfant de découvrir ses potentialités par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles
- Combattre les inégalités sociales et culturelles via les modes d'expression et de création.

👉 Les intentions éducatives

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes. Le centre garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

III. Les objectifs du projet pédagogique

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association Léo Lagrange l'équipe de l'Accueil de Loisirs travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels. Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe, lors de changements de fonctionnement.

L'accueil de Loisirs a pour principales missions de proposer des moments agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

👉 Objectif pédagogique 1

« L'enfant et lui-même »

Nous considérons ici que l'Accueil de loisirs doit permettre à chaque enfant de s'épanouir et de se développer. Il est nécessaire, que chaque enfant, quel que soit son état de présence, puisse participer activement à la vie de l'Accueil de loisirs et s'intégrer au groupe.

« Permettre à l'enfant de se construire au sein de la collectivité. »

- *Accueillir chaque enfant et chaque famille individuellement*
- *Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe*
- *Favoriser le vivre ensemble*
- *Développer l'autonomie de l'enfant*
- *Développer la confiance en soi de l'enfant*
- *Participer à l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être*

👉 Moyens d'actions

- Tout d'abord, dans la vie quotidienne du centre : les enfants participent à la préparation et au rangement des activités, un petit groupe accompagné d'un animateur met la table, un autre aide à débarrasser. Chacun est responsable de ses affaires (pull, chaussures, sac à dos...)
- Dans les activités, nous privilégions les jeux demandant une organisation entre les enfants ou alors les activités où chacun a une tâche, une responsabilité bien définie, comme le jardin pédagogique.
- De plus, nous avons le souci de préserver le rythme et l'individualité de chaque enfant. Pour cela nous aménageons des espaces de temps de libre, où chaque enfant pourra prendre du temps pour lui, ou échanger avec les animateurs.
- Enfin, nous favorisons l'autonomie par le choix en proposant, sur certains temps, plusieurs activités. L'enfant est acteur de ses loisirs en choisissant son atelier.

- Nous valorisons la parole de l'enfant par un bilan d'activité et/ou de journée.
- Nous mettons en valeur le travail des enfants en organisant des expositions ou des spectacles présentés aux parents. Nous veillons à valoriser non pas seulement le résultat mais l'investissement de l'enfant.
- Nous favorisons les échanges avec les familles. Pour cela, nous mettons en place des temps de rencontres : portes ouvertes, fêtes, buffets rencontres, spectacles ou expositions.
- Le savoir-être passe par la politesse et le respect pour cela nous mettons en place des règles de vie en concertation avec les enfants.
- De plus, nous privilégions dans nos activités l'acquisition de savoir-faire techniques, tel que le jardinage, le bricolage, la peinture...
- Tout cela, passe également par une exigence de compétences et de qualité de l'équipe encadrante. Nous mettons en place des formations internes et externes pour répondre à cette exigence. De plus, chaque salarié a une fiche de poste individualisé.
- Enfin l'échange et le suivi par l'équipe de direction nous paraissent essentiels, pour cela une réunion hebdomadaire est mise en place ainsi que des entretiens individuels.

👉 Objectifs pédagogiques 2

« L'enfant, les autres et les loisirs »

Il nous semble essentiel que l'accueil de loisirs soit un lieu de rencontres et de partages. Afin que chaque enfant puisse s'épanouir et évoluer, nous devons mettre en place un climat de tolérance et d'ouverture.

« Permettre à l'enfant de s'épanouir par l'accès aux loisirs, à la culture et aux cultures. »

- *Susciter l'intérêt et la curiosité de l'enfant*
- *Favoriser l'initiation, la découverte et l'expérimentation*
- *Favoriser le jeu sous toutes ses formes, l'accès à la lecture*
- *Laisser le libre choix à l'enfant de changer d'activités, ou de ne rien faire, en proposant une carte d'activités et un aménagement permettant un libre accès à l'activité.*
- *Développer le respect d'autrui*

✚ Moyens d'actions

- Travailler avec les enfants sur les règles de l'accueil et les rappeler régulièrement.
- Développer des outils en lien avec les animateurs garantissant les règles vis-à-vis de l'enfant.
- Réalisation de jeux et d'activités sur des thèmes spécifiques tels que l'hygiène, le rangement du matériel, la tolérance...
- Permettre à l'enfant de se reposer dans un endroit adapté en cas de fatigue.
- Permettre à l'enfant d'avoir un accès aux livres et organisé des temps de lecture
- Avoir le choix entre plusieurs activités.
- Mettre en place des espaces accessibles au matériel pédagogique
- Instaurer des temps de discussion.
- Offrir la possibilité aux enfants de préparer les activités, les grands jeux.
- Echanges avec des Accueil de Loisirs
- Rencontres inter-centres avec les autres structures accueil de loisirs de la communauté de commune
- Intervenants extérieurs
- Actions de sensibilisation au respect

✚ Objectif pédagogique 3

« L'enfant et le monde qui l'entoure »

Un enfant est un adulte en devenir mais il naît citoyen. Il est important de l'aider à trouver sa place dans un groupe donné, une première sphère sociale. Chaque enfant possède ses particularités et a un rôle à jouer dans une collectivité. La notion de citoyenneté peut coïncider avec la notion de plaisir et de loisirs. Il nous semble important d'inscrire l'enfant dans le monde qui l'entoure et dans ses problématiques.

« Favorise l'autonomie participative et citoyenne des enfants »

- *Eveiller les enfants à une conscience éco citoyenne à travers des actions de protection et de respect de l'environnement.*
- *L'Éducation au Développement durable : Le recyclage, Le gaspillage alimentaire et la biodiversité*
- *Favoriser la prise de conscience sur son environnement proche*
- Favoriser l'implication de l'enfant dans la vie de la commune

👉 Moyens d'actions

- L'accueil de loisirs s'associe à des manifestations locales. En effet, il est présent au moment de la Fête de la musique, au pique-nique cœur de village, mais aussi présent sur des manifestations d'autres associations sportives, culturelles du village
- Mise en place de sortie de proximité

- Rencontre avec les agriculteurs, visite à la ferme

- Le jardin pédagogique

L'objectif du jardin est d'amener les enfants à observer, faire pousser, jouer, agir, créer, fabriquer, toucher, goûter...et ainsi leur permettre de s'approprier le lieu. Le jardin est utilisé comme un outil riche d'innombrables potentialités éducatives, un outil parfait pour inciter à la découverte et à l'expérimentation. L'activité n'est pas seulement rattachée à une ou des techniques, c'est avant tout un moyen de découvrir un milieu, de découvrir l'autre et de se découvrir. C'est par l'« agir » que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement

- L'atelier nature

A visée éducative et ludique, l'atelier nature contribue à l'épanouissement et à l'apprentissage de valeurs aux enfants

Petit coup d'œil sur 2019/2020 :

- Land art
- Découverte des éléments naturels
- Mise en place d'ateliers découverte des abeilles
- Qu'est-ce que la nature et qu'est-ce qui me fait peur ?
- Les grands règnes : animaux, végétaux, champignons
- Initiation aux arbres et à leurs bourgeons

Ce projet est reconduit pour l'année à venir, avec de nouvelles activités prévues : découverte des animaux de la forêt, balade sensorielle, herbarier, ...

- Et dans la vie quotidienne...

Nous nous engageons dans la vie quotidienne de notre accueil de loisirs à avoir la démarche la plus verte possible. Nous utilisons des produits écologiques, faisons le tri, avec un projet de compost pour le jardin, nous sollicitons les parents et les commerçants pour le matériel de récupération, nous essayons de privilégier au maximum les transports en commun lors des sorties...

De plus, l'équipe choisit régulièrement des thèmes permettant d'évoquer les grands défis écologiques de notre époque : l'eau, les animaux du monde, la forêt, l'écologie avec l'intervention régulière de l'ambassadrice du tri de la communauté de commune

L'ACCUEIL DE LOISIRS

I. Historique

Depuis 10 ans maintenant, l'Accueil de Loisirs est géré par des association en délégation de service publique

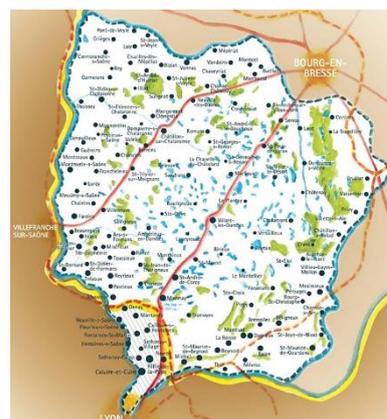
La commune de Tramoyes est un village de 1900 habitants situé en Région Rhône Alpes Auvergne dans le département de l'Ain.

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux, par ailleurs la structure est ouverte et accessible à tous afin de viser la mixité sociale.

La commune de Tramoyes est située dans la partie sud du Plateau des Dombes, à 45 km de Bourg-en-Bresse, préfecture du département et à seulement 25 km de Lyon. C'est une des 6 communes de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau.

Tramoyes comptait 1648 habitants en 2012, pour 364 enfants âgés de 0 à 14 ans.

L'école publique Robert Doisneau dénombre 197 enfants scolarisés de la maternelle au CM2.



II. Locaux et emplacement

La Mairie met à disposition un espace pour l'Accueil de Loisirs dans l'enceinte des bâtiments de l'école Robert Doisneau au 59 rue du Marquis de Sallmard 01390 Tramoyes :

- Une salle d'accueil périscolaire (*aménagée d'espaces de jeux tels que le coin dînette, garage à voitures, coin construction, coin lecture jeux de sociétés...*) et équipée de trois toilettes mixtes.
- Une salle d'activité avec le bureau de la direction.
- Une salle de motricité
- Un restaurant scolaire
- Une tisanerie
- Un amphithéâtre
- La bibliothèque de l'école
- L'ensemble de la cour de l'école
- Les préaux
- La salle des fêtes
- Les installations sportives du stade

III. Période d'ouverture et journée type

↘ Accueil Périscolaire

Il permet aux parents de conjuguer vie professionnelle et vie familiale en ayant leurs enfants pris en charge par la structure le matin avant l'école et/ou à la sortie des classes à 16h30.

↘ Tous les matins de 7h30 à 8h30 sauf le 1^{er} jour de la rentrée scolaire

Les enfants sont accueillis dans une salle d'activités à partir de 7h30. Puis les enfants de maternelle et d'élémentaire rejoignent des activités calmes adaptées à leurs âges (puzzles, jeux de construction, dessins, écoute musicale, lecture, la cabane à histoire). A partir de 8h20, les enfants de maternelles sont accompagnés dans les classes, alors que les enfants d'élémentaire sont accompagnés au point de rendez-vous dans la cour de l'école.

↘ Tous les soirs (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 16h30 à 18h50

De 16h30 à 17h00 les enfants sont au goûter dans le restaurant scolaire pour les primaires et dans la périscolaire pour les maternelles, nous veillons à distribuer des goûters équilibrés et variés avec fruit, laitages, gâteaux, pain, goûter salés.

De 17h00 à 18h00 les enfants rejoignent des ateliers thématiques sportifs, culturels, scientifiques et d'éducation à l'environnement. La municipalité offre la possibilité de cultiver des carrés potagers et de réaliser l'embellissement des espaces verts entre les

bâtiments ainsi, le jardinage, le traitement des déchets et leurs recyclages sont des activités importantes du programme annuel proposé.

Le rôle de l'animateur est d'accompagner les enfants dans leurs choix mais aussi dans leur imaginaire afin de leur permettre une plus grande autonomie car pour chaque activité, les enfants peuvent choisir ce qu'ils vont concrètement faire (ex : activité manuelle= pâte à modeler, papier crépon...). À partir de 18h00, enfants et animateurs rangent le matériel et tous les groupes se retrouvent dans une salle pour faire des jeux calmes lors de la dernière demi-heure.

Des ateliers seront proposés du lundi au vendredi, de 17h à 17h50, pour une durée moyenne de 4 semaines.

↳ Accueil périscolaire des mercredis

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire sauf les jours fériés. Il est ouvert de 8h à 18h30.

Les plages d'accueil sont les suivantes :

- **Journée 8h 18h30**
- **Matin avec repas 8h 14h**
- **Après-midi avec repas 11h30 18h30**

Entre chaque période scolaire, l'équipe d'animation propose un thème. Différentes activités sont mises en place pour illustrer ce dernier. Le planning d'activité doit contenir une alternance de jeux extérieurs et intérieurs. Les animateurs doivent inviter les enfants à mener à bien leurs activités et à les finir.

L'accueil du matin se fait entre 8h et 9h, les parents sont tenus d'accompagner et de déposer leur enfant à l'animateur du groupe. L'accueil du soir se fait à partir de 17h et jusqu'à 18h30 au plus tard.

↳ Les ateliers

A travers sa mise en œuvre, le projet pédagogique suscite une réflexion et des actions concertées entre les différents acteurs agissant en direction des enfants, et en premier lieu avec les parents, en vue d'une plus grande cohérence éducative.

Au-delà de l'aspect pratique pour les familles, l'accueil périscolaire doit être un moyen de proposer des activités nouvelles, originales, ludiques et éducatives.

L'équipe veillera à mettre en place des projets répondant aux catégories suivantes :

- Arts plastiques : se familiariser à des techniques différentes, des matériaux, imaginer, créer).
- Jeux de société : attendre son tour, écouter les autres, suivre des consignes, accepter de perdre

- Environnement : se situer dans son environnement, jardiner, bricoler, récupérer, construire.
- Langage et civilisation : développer l'interculturalité (découverte, culture, accès à la lecture et aux savoirs)
- Spectacle vivant : découvrir les différentes formes de spectacles, s'exprimer, provoquer des émotions
- Sport et détente : favoriser le développement psychomoteur, agir, bouger, se reposer, se détendre.
- Sciences et multimédia : susciter la curiosité, expérimenter, découvrir de nouvelles techniques, outils ...

👉 Accueil extrascolaire

L'accueil de loisirs est ouvert pendant toutes les vacances scolaires sauf 4 semaines au mois d'août et la 2^{ème} semaine des vacances de fin d'années sauf cas exceptionnelle de demande de la mairie de fermé les 2 semaines si pas assez d'inscriptions.

A chaque période extrascolaire, l'équipe d'animation propose un thème. Différentes activités sont mises en place pour illustrer ce dernier. Le planning d'activité doit contenir une alternance de jeux extérieurs et intérieurs. Les animateurs doivent inviter les enfants à mener à bien leurs activités et à les finir.

Des excursions, des sorties de proximité, des réalisations manuelles, des jeux de plein air, des ateliers d'expression ou des stages d'initiation sont également organisés. Nous essayons également de développer durant les périodes de vacances des projets spécifiques en partenariat avec des acteurs de la commune de Tramoyes ou d'autres structures. Enfin, ces périodes sont l'occasion d'organiser des séjours de vacances à l'Accueil de Loisirs plus communément appelés : camps ou mini-camps. L'Accueil de Loisirs organise des séjours à destination des enfants.

L'accueil des enfants se fait à l'heure et comme suit :

- L'accueil du matin se fait entre 8h et 8h30, les parents sont tenus d'accompagner et de déposer leur enfant à l'animateur du groupe.
- Les départs du soir se font à partir de 17h et jusqu'à 18h30 au plus tard.
- Des plages pédagogiques incompressibles n'autorisant aucun départ ni arrivée (sauf cas exceptionnel vu avec la Direction et justifié) sont fixées de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h
- Les départs du midi se font de 11h30 à 12h
- Les arrivées du midi se font de 13h30 à 14h
- La plage repas est de 12h à 13h30

👉 Journée type mercredis et vacances scolaires

HORAIRES	DEROULEMENT DE LA JOURNEE
8h00 à 8h30	<p>Arrivées échelonnées.</p> <p>L'enfant doit être accueilli en douceur. Il sort du sommeil et il importe de le laisser se réveiller à son rythme. Par conséquent, il est préférable d'individualiser les modalités de l'accueil donc il n'est pas nécessaire de structurer des activités durant ce temps.</p> <p>À ce titre, nous mettons à disposition de l'enfant du matériel pédagogique simple qui lui permet de jouer éventuellement seul.</p> <p>Il est important, le cas échéant, de permettre à l'enfant « l'inactivité » ou de discuter avec l'animateur.</p> <p>L'espace sera aménagé de façon à permettre le calme et l'activité individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en place d'espaces dessins, aménagement d'un espace lecture, d'un espace repos, ▶ Jeux libre dans les différents espace de jeux (construction, poupon, restaurant...)
8h30 à 11h30	Temps d'activités avec une petite récréation au milieu plage pédagogique incompressible
11h30 à 11h55	Fin du temps d'activités – Temps libre – passage aux toilettes
12h00 à 13h15	Repas en présence des animateurs.
13h45 à 15h00	<p>Préparation à la sieste, passage aux toilettes.</p> <p>Temps de repos collectif pour les maternels.</p> <p>Un animateur reste avec les enfants qui font la sieste puis les conduit, au fur et à mesure de leur réveil, dans la salle d'activité.</p> <p>Les enfants qui ne font pas de sieste retournent dans la salle d'activité pour des jeux calmes et autonomes en présence d'un animateur.</p> <p>Les animateurs jouent avec les enfants.</p> <p>Parallèlement, les animateurs s'organisent pour faire leur pause à tour de rôle.</p>
13h45 à 14h30	<p>Les enfants qui ne font pas de sieste retournent dans la salle d'activité pour des jeux calmes et autonomes en présence d'un animateur.</p> <p>Les animateurs jouent avec les enfants.</p> <p>Parallèlement, les animateurs s'organisent pour faire leur pause à tour de rôle.</p>
14h à 17h	Temps d'activités collectives et rangement du matériel. plage pédagogique incompressible
16h30 – 17h00	<p>Temps de pause dans l'après-midi réunissant les enfants et les adultes dans un climat convivial. Il permet de faire le lien entre le temps d'activités précédent et la fin de la journée.</p> <p>Prise du goûter.</p>
17h00 à 18h30	<p>C'est le temps de la séparation avec le groupe – départs échelonnés.</p> <p>La direction accueille les familles qui viennent récupérer les enfants. Une attention particulière sera portée à la sécurisation de la sortie des enfants par l'animateur responsable.</p> <p>Durant ce temps, les enfants pourront faire ou poursuivre des activités autonomes sous la surveillance des animateurs.</p>
18h30	Fermeture de l'accueil maternel.

- Les journées en sortie donnent lieu à une organisation différente :

HORAIRES	
8h00 à 8h45	Arrivées échelonnées
9h00	Départ en sortie
17h00 à 18h30	Retour et départs échelonnés
18h30	Fermeture de l'accueil de loisirs

↳ Les journées spéciales

L'Accueil de Loisirs participe aux évènements organisés par l'école, le sou des écoles, le comité « cœur de village » et le conseil municipal enfant. Il participe aussi aux évènements communaux

IV. Public de la structure

↳ Capacité d'accueil maximal :

- Accueil Périscolaire : 67 enfants dont 25 – 6 ans et 42 enfants de + 6 ans
- Accueil mercredi : 67 enfants dont 25 – 6 ans et 42 enfants de + 6 ans
- Accueil Extrascolaire : 67 enfants dont 25 – 6 ans et 42 enfants de + 6 ans

↳ Caractéristique du public accueilli :

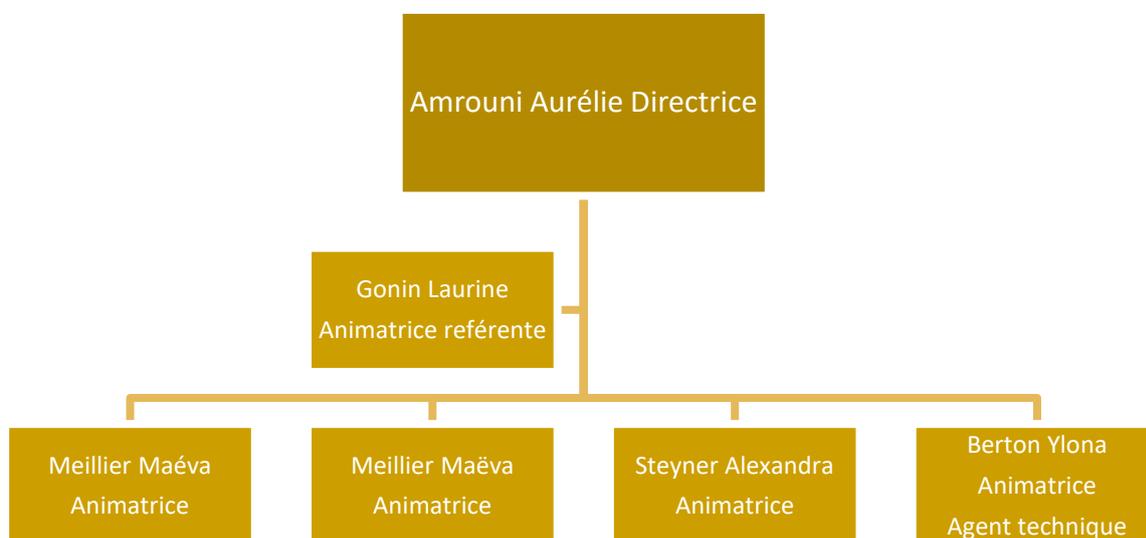
Les enfants accueillis ont entre 3 ans et 13 ans qui sont scolarisés et propres.

L'accueil de loisirs est en capacité d'accueillir des enfants handicapés sous réserve de conditions à voir directement avec la directrice.

L'EQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un visage identitaire pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : Léo Lagrange



1. La directrice

Elle a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle est le principal interlocuteur, flexible, elle prend les décisions

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation

Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

II. Rôle de l'animateur

Sous l'autorité de la directrice de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe et agréé par la Délégation Départementale de la Cohésion Sociale.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

Profil de l'animateur :

Savoirs :

Connaître :

Le projet éducatif de l'association et pédagogique de l'Accueil de Loisirs

Les règles de sécurité et d'hygiène

Son public

Son environnement

Des techniques d'animation en lien avec les différents champs de compétences de l'animateur

Les rythmes de vie de l'enfant et de son développement

La loi sur les associations de 1901 et le mouvement de l'Education Populaire

Savoirs faire :

Être capable :

D'animer et de mener un groupe d'enfants

De préparer et organiser des activités

De faire face à un accident

De dynamiser le groupe en favorisant la participation des enfants

De transmettre ses savoirs (rôle formateur)

De repérer et prévenir toutes formes de violences

Savoirs être :

Disponible, dynamique, patient, ponctuel, ouvert, observateur, négociateur, formateur, impartial, crédible, polyvalent, à l'écoute, imaginatif et créatif, cohérent, respectueux du cadre de travail.

- Les parents ont rempli une autorisation de prise en charge, les animateurs sont tenus de vérifier les personnes qui viennent récupérer les enfants. Consulter les fiches d'autorisation de prise en charge, s'ils ont le moindre doute.
- Chaque animateur effectuant des soins à un enfant (même bénins) devra les porter sur le registre d'infirmerie. Une fiche prévue à cet effet sera également présente dans chacune des trousse de secours. Les informations présentes sur ces fiches devront être reportées sur le registre d'infirmerie en fin de chaque journée. Les médicaments pourront être administrés aux enfants uniquement avec l'accord de la direction et une ordonnance médicale.
- Lors des sorties, les animateurs devront favoriser chez l'enfant la découverte de ce nouvel environnement. Il ne devra pas hésiter à se renseigner en amont sur les spécificités de ce lieu.
- Pour chaque sortie de proximité, les animateurs devront remplir une fiche de sortie et penser aux nécessaires utiles et adaptés pour le type de sortie concernée : goûters, pique-niques, eaux, crème solaire et matériel pédagogique... Dans tous les cas, ils emporteront une liste avec les numéros d'urgence et une trousse à pharmacie.
- L'animateur se doit d'être un référent pour l'enfant, d'avoir des contacts avec les parents. Il est « la vitrine de l'Accueil de Loisirs », son attitude doit rester celle d'un adulte responsable. Il agira en complémentarité de la famille sans jamais la remplacer. Il gardera un réel souci d'éducation par rapport aux enfants qui lui seront confiés.
- L'animateur devra surveiller son attitude, sa tenue vestimentaire, son langage.
- L'animateur devra faire preuve de disponibilité et de ponctualité. Il doit s'astreindre à respecter les horaires tels que ceux du repas, les départs et retours de sorties...
- Les animateurs devront établir un planning d'activités qu'ils respecteront au maximum, réaliser des modèles, veiller au respect du matériel, des locaux, aller chercher l'information là où elle se trouve (livres, directeurs, parents...).

III. Formations et évaluation

La communication est un élément essentiel du travail d'équipe et favorise la formation de tous. Tout au long de l'année, durant le temps d'animation ou lors de réunions, des échanges ont lieu, permettant à chacun d'apprendre de l'autre. Les animateurs s'évaluent et sont évalués tout au long de l'année.

Certaines réunions permettent aux équipes de plusieurs structures de se rencontrer, d'échanger et de se former entre eux.

Selon les besoins de chacun, des formations sont proposées ou imposées à tous pendant l'année comme le PSC1, le BAFA, formations HACCP, incendie et des formations spécifiques sur des thématiques proposées par la **SDJES** ou d'autres partenaires.

1.1 *La direction nationale enfance*

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- ▶ Fédérer les acteurs.
- ▶ Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange ».
- ▶ Qualifier le geste éducatif.
- ▶ Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain.

Le secrétariat national à l'enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la Fédération Léo Lagrange.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS, de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association « Les Petits Citoyens » (partenaire de la Fédération Léo Lagrange) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du secrétariat national de la Délégation Nationale à l'Enfance fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un secrétariat régional à l'enfance.

La charte de qualité (cf. ci-après)

Il s'agit d'un outil de progrès et d'une garantie d'un accueil de qualité.

Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs.

Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe.

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.

CHARTRE DE QUALITÉ ENFANCE

Choisir un accueil de loisirs Léo Lagrange, c'est avant tout partager des valeurs communes. L'équipe s'appuie pour cela sur les valeurs fondamentales de la Fédération Léo Lagrange : la liberté, la justice sociale, la laïcité, la mixité et la démocratie.

Un accueil de loisirs Léo Lagrange est une entité de loisirs éducatifs : la priorité est donc donnée à la démarche de projet et non à la simple consommation de loisirs.

Un accueil de loisirs Léo Lagrange est un lieu de rencontres, d'échanges, de complémentarité éducative des enfants, du développement de leur autonomie et de leur esprit critique, d'apprentissage de la vie collective et du respect de l'autre.



PRINCIPES FONDAMENTAUX

LE CHOIX DE LOISIRS ÉDUCATIFS

Forte de son projet pédagogique, établi en lien avec le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange et la politique locale, l'équipe décline un ensemble de projets spécifiques dans lesquels :

- le droit aux loisirs et aux vacances de qualité pour tous est une préoccupation permanente,
- l'accès à la culture est privilégié, différents supports sont explorés,
- l'activité physique et sportive se pratique en respectant « les règles d'or de l'esprit sportif ».
- l'éducation à une consommation responsable se pratique systématiquement, que ce soit dans le choix des activités ou dans la vie quotidienne du centre,
- l'éducation à l'environnement permet aux enfants d'agir pour le comprendre et le respecter,
- la solidarité internationale est expliquée aux enfants, leur permettant de s'ouvrir au monde qui les entoure.

Ces thématiques se déclinent dans différents choix d'activités, contribuant ainsi à l'éducation de jeunes citoyens.

LE PROJET EST AU COEUR DE LA VIE DU CENTRE

De l'inscription des enfants, en passant par leur accueil quotidien, le temps du repas, l'accueil de leur parent (ou responsable légal), jusqu'aux animations proposées, l'attention

est donnée pour permettre une réelle cohérence pédagogique.

Chaque moment du centre est donc propice à l'apprentissage ludique, dans une démarche de valorisation de l'enfant.

Chaque enfant est ainsi acteur de son temps de loisirs et trouve la place qui lui convient dans la vie du centre.

L'enfant est au cœur du centre et ainsi :

- effectue ses propres choix, devient réellement acteur de son temps de loisirs,
- est force de proposition autant pour les activités que pour le fonctionnement du centre.

Les parents sont les premiers éducateurs. L'équipe d'animateurs crée les conditions nécessaires pour que les parents soient acteurs des loisirs de leurs enfants.

L'accueil de chaque enfant passe par la construction d'une confiance réciproque entre l'équipe d'animateurs et les parents. Les parents sont invités à participer pleinement à la vie du centre. Ainsi, les animateurs favorisent le processus de co-éducation.

Les relations sont fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion.

UNE ÉQUIPE CONCERTÉE ET À L'ÉCOUTE DE CHACUN

L'équipe met en place différents temps et moyens d'échange :

- entre les membres de l'équipe d'animation, bénéficiant aussi de l'expérimentation du réseau de professionnels de la Fédération Léo Lagrange,
- entre les animateurs et les enfants et entre les animateurs et les parents,
- entre enfants.

L'équipe est à l'écoute des difficultés des enfants, mais aussi des parents.

Pour cela, elle doit être le relais entre les familles et les divers services de l'enfance.

UNE ÉQUIPE D'ANIMATION RESPONSABLE DANS UNE STRUCTURE ADAPTÉE

L'équipe est formée à la démarche de projet. Elle bénéficie d'une formation continue. Elle est impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique.

Au sein de l'équipe, un groupe est pérennisé, permettant, entre autres, à chaque enfant de faire le choix d'un adulte référent.

Le centre est adapté au projet pédagogique établi. Fonction de cela, le centre dispose :

- de lieux d'activités différenciés,
- d'un espace d'affichage permettant la compréhension des objectifs et du fonctionnement du centre,
- d'espaces de rencontres et d'échanges.

UN CENTRE INSCRIT DANS SON TERRITOIRE

Qu'il soit rural, urbain, associé à l'école ou au quartier, le centre valorise son environnement proche : culturel, naturel, associatif (associations du territoire et autres accueils de loisirs à proximité), local (les commerçants, les personnalités locales).

De même, un travail en partenariat est engagé avec les acteurs du territoire et les professionnels de la politique enfance.

Le centre est ainsi ouvert et réceptif à ces ressources permettant à l'enfant et aux équipes de découvrir un environnement différent.

Les équipes des accueils de loisirs Léo Lagrange contribuent au développement du temps libre au service du progrès social.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

I. L'accueil en permanence :

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné et sur la communication entre les différents partenaires école, cantine...

Des temps d'accueils :

A l'Accueil de Loisirs, de Tramoyes

Accueil des parents et des enfants le matin :

- Les enfants arrivent entre 8h et 9h pendant les mercredis périscolaires
- Les enfants arrivent entre 8h et 8h30 pendant les temps extrascolaires
- Attention ! pendant l'extrascolaire, des plages pédagogiques incompressibles n'autorisant ni arrivée ni départ de l'enfant sont fixées le matin de 8h30 à 11h30 et l'après - midi de 14h à 17h

Départ des enfants du matin :

Les enfants partent 11h30 et 12h pendant les temps extrascolaires et mercredis périscolaires

Accueil des enfants de l'après-midi :

Les enfants arrivent 13h30 et 14h pendant les temps extrascolaires et mercredis périscolaires

Accueil des enfants au périscolaire matin :

Les enfants arrivent entre 7h30 et 8h30 pendant les temps périscolaires

Accueil des enfants au périscolaire du soir :

Un animateur va chercher les enfants à 16h30

Accueil des parents le soir et départ des enfants :

Le soir, en périscolaire entre 16h30 et 18h50

Le soir, en accueil de loisirs entre 17h et 18h30

Accueillir l'enfant dans sa famille :

Partenaires principaux de la structure, **les parents sont avant tout les partenaires pédagogiques de la structure.**

La structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale. Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

Accueil de nouvelles familles

C'est dans cet esprit que nous accueillons chaque nouvelle famille avec un rendez-vous avec la directrice et les animateurs pour une visite des locaux et une première approche avec l'enfant et l'équipe d'animation

Accueillir en toute sécurité

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque l'accueil de loisirs n'est pas propriétaire des locaux. Chaque animateur connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec le PPMS. Un exercice d'alerte est réalisé tous les ans.

Soigner

La directrice et certains animateurs ont certifié leur diplôme de PSC1. L'assistant sanitaire habituel de la structure est Amrouni Aurélie.

Trousse à pharmacie :

Une trousse à pharmacie est disponible pour chaque groupe. Elle contient tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant.

Les allergies :

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe.

La prise de médicaments :

Les médicaments sont centralisés sauf en cas de sortie. Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions.

L'hygiène :

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir mangé leur goûter, après un passage aux toilettes. Après avoir muni les enfants de tabliers lors d'activités salissantes, les animateurs invitent les enfants à se laver les mains. Les enfants sont également invités à se laver les mains aussi souvent que l'animateur le juge nécessaire.

II. Associer pour la vie de la structure

Participer à la vie quotidienne de la structure :

Le temps du goûter :

A partir de 16h30, les enfants sont tout d'abord réunis pour prendre le goûter préparé par les animateurs. Nous continuons d'organiser une collation permettant de rendre les enfants plus autonomes. Pour ce faire, nous proposons un goûter où chaque jour plusieurs enfants sont en charges de la distribution et du nettoyage.

Participer à l'organisation :

L'accueil des enfants sera personnalisé par l'animateur chargé du groupe. Ces temps sont parfois difficiles à vivre pour les enfants, il est donc nécessaire d'attacher la plus grande importance (en particulier pour les moins de 6 ans). Ils constituent des moments charnières car l'enfant quitte le cadre familial ou scolaire pour retrouver celui de la collectivité. C'est pourquoi les animateurs sont attentifs à respecter le rythme de chaque enfant. L'espace doit être aménagé en conséquence (coins permanents, espaces calmes...).

- Le rythme de vie des enfants sera respecté en proposant des activités adaptées, et diversifiées. Lors de la réalisation des plannings d'activités, les animateurs doivent proposer chaque mois : 1 grand jeu, 1 activité manuelle, 1 activité sportive, 1 activité de découverte et/ou sortie de proximité.
- L'enfant est une personne à part entière que nous devons respecter. Son épanouissement personnel sera favorisé : en lui laissant une part d'autonomie, en favorisant sa libre expression et en l'encourageant à finir une action entreprise par ses propres moyens. Il est très important que l'animateur accompagne l'enfant, il ne doit pas faire à sa place.
- L'adaptation à la vie collective sera favorisée : par le respect des autres, le partage (jeux, nourriture, etc.), en amenant les enfants à trouver leur place dans chacune des activités et en expliquant les règles de vie. Les responsabiliser, les faire participer à la vie du centre (rangement, tâches ménagères, etc.)
- Le temps calme est très important car il intervient après le repas et correspond à un besoin physiologique. Il s'agit d'un moment libre où l'animateur propose des activités calmes (jeux de société, relaxation...).

Inscrire la structure dans la vie locale :

L'accueil de loisirs a de nombreux partenaires comme :

Les familles

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous organisons régulièrement des événements en famille. Le but de ces rencontres est de partager un moment festif et convivial avec les parents, de discuter, de se rencontrer réellement, dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre. C'est également un vrai temps de

rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants. Les familles sont également invitées à venir partager leurs passions ou talents avec les enfants tout au long de l'année.

L'assemblée annuelle et le comité enfance/jeunesse permettent de rassembler toutes les familles, et les partenaires de faire un bilan de l'année et d'aborder les projets de la suivante.

La Mairie :

Financier, partenaire éducatif, principal interlocuteur sur la commune, les relations entre l'accueil de loisirs et la Mairie sont essentielles et très étroites. Celles-ci nous permettent notamment d'intervenir dans des manifestations sur la commune et de construire notre action dans le respect des directives municipales. A l'écoute, nos interlocuteurs municipaux sont présents pour échanger avec l'équipe des éventuelles choses à améliorer et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil des enfants au quotidien.

Caisse D'Allocations Familiales :

La CAF de l'Ain finance l'accueil de loisirs en fonction du nombre d'heures de présence des enfants. Ce financement (comme tous les autres) permet d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

L'Ecole Robert Doisneau :

L'Accueil de Loisirs est un espace de relais entre l'école et les familles. Nos liens avec l'école sont donc privilégiés. La directrice de l'ALSH participe aux conseils d'écoles.

L'association des parents d'élèves :

Le Sou des Ecoles est l'association des parents d'élèves de l'école municipale. L'association récolte des fonds en organisant diverses manifestations dans le but de réaliser des projets à l'intention des enfants. L'alsl participe à l'organisation de certaines manifestations du Sou des écoles.

Ce présent projet est applicable à partir du 1^{er} septembre 2023

Il est un engagement de l'ensemble de l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs. Il permet à chacun des acteurs de l'Accueil de Loisirs de savoir ce pourquoi nous sommes présents auprès des enfants et ce que nous souhaitons leur apporter.

Hervé CRAUSTE
Président LLCE

Signature :

LEO LAGRANGE CENTRE EST
Association Loi 1901
2 rue Maurice Moissonnier
69517 VAULX-EN-VELIN Cedex
Tél : 04.72.89.20.72
Mail : centre-es@leolagrange.org
Siret : 323 666 601 00316 APE : 8691A

